LES SITES MILLENIUM-CAPITALINFO.EMAIL - MILLENIUM-CAPITALINFO.COM - MILLENIUMBUSINESS-CAPITAL.COM - ACC-MANAGER.ORG

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site millenium-capitalinfo.email est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 27/02/2026. Il est utilisé le site millenium-capitalinfo.com Le site propose comme une multitude d'autres des opérations de trading. Il n'est évidemment pas sur la liste blanche de l'AMF. Il ne peut donc, en théorie, proposer le moindre produit aux épargnants français. Nos recherches ont permis d'établir qu'il s'agit d'un site frauduleux. Ce secteur d'activité du supermarché de l'arnaque a connu un développement considérable !

Les sites internet

Le site milleniumbusiness-capital.com

Il a été créé le 21/05/2025. Nous publions le whois :

https://whoisfreaks.com/tools/whois/history/lookup/milleniumbusiness-capital.com

Le site millenium-capitalinfo.email

Il a été créé le 21/07/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/moonetrix.com

Le site millenium-capitalinfo.com

Il a été créé le 24/04/2005. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/millenium-capitalinfo.com

Nos recherches

Aucun site n'a l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Les mails

Il est utilisé le site millenium-capitalinfo.email pour l'envoi des mails.

Le téléphone

Il est utilisé :

Le numéro 06 32 74 13 44
Le numéro 44 74 51 26 48 77
Le numéro 44 74 51 28 10 49

Les faux noms

Il est utilisé :

- M. Charles POWELL
- Mme Riley QUIN
- M. Jack OLSON

Les mails

Il est utilisé le nom de domaine acc-manager.org ainsi que le nom de domaine centers-info.online

Les produits

Le site propose d'effectuer du trading.

Les règlements

Il est utilisé :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1720 6000 1193 0526 0100 049
Un compte français ayant l'IBAN FR76 3000 4033 7600 0011 5419 087

Les informations juridiques

Le site millenium-capitalinfo.email est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 27/02/2026.

https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.